

Deshaies, le 31 Mai 2017

LE PRINCIPAL,

aux

FUTURS PARENTS DE SIXIEME**OBJET : FORMALITES D'INSCRIPTION A REMPLIR POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 ET DATE DE RENTREE 2017.****1. FORMALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

Vous voudrez bien vous présenter au collège afin d'accomplir les formalités d'inscription de votre enfant :

**LE LUNDI 03 JUILLET 2017 DE 7h30 A 12h30
ET DE 13h30 A 16h**Dossier suivi
par :
C. LABRY
Conseillère
Principale
d'EducationTéléphone
0590 28 40 97
Fax
0590.28.46.14
Mèl
[ce.9710643x@
ac-
guadeloupe.fr](mailto:ce.9710643x@ac-guadeloupe.fr)Là-Haut
97126
DESHAIESMunissez-vous de :

- **4 PHOTOS D'IDENTITE RECENTES REGLEMENTAIRES** (avec nom et prénom au dos)
- **EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE** (POUR LES ÉLÈVES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE)
- **PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE** (page parent + page enfant scolarisé au collège)
- **10 EUROS POUR L'ADHESION AU FOYER SOCIO EDUCATIF (F.S.E.) ET A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE DESHAIES.**
(L'adhésion n'est pas obligatoire mais, faute de moyens, aucune activité ou sortie ne pourra être organisée par le FSE ou l'AS s'il n'y a pas d'adhérents)
- **PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION** (page vaccination à jour)
- **ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE 2017-2018**
- **PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT DU JUGEMENT DE DIVORCE OU DE SEPARATION POUR LES PARENTS CONCERNES**
- **NOTIFICATION D'AFFECTATION EN CLASSE DE 6^{ème}**

TOUTES LES PIECES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENTCes formalités sont **obligatoires**. Ce sont **les parents** qui doivent les remplir et ce uniquement **aux dates et aux heures prévues**.

Le collège ne peut garantir une place pour les élèves n'ayant pas effectué leurs formalités d'inscription en temps et en heure.

Avertissement : Lors de l'inscription, aucune photocopie ne sera faite par l'établissement.**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE****2. DATE DE RENTREE SCOLAIRE 2017**La rentrée des élèves de 6^{ème} aura lieu le **LUNDI 04 SEPTEMBRE 2017 à 8h.**

LE PRINCIPAL

P. GABOULAUD